

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022**

**DELIBERATION N°2022.00309**

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION ET TELECOM, «BOURG DE FONTANES » SUR LA COMMUNE DE FONTANES - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 123  
Nombre de présents : 78  
Nombre de pouvoirs : 18  
Nombre de voix : 96

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 06 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20220630-D20220030910

: 06 juillet 2022

M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,  
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Gilles THIZY,  
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,  
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Laura CINIEMI,  
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Laura CINIEMI,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,  
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Robert KARULAK

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON,  
M. Christophe CHALAND, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,  
Mme Viviane COGNASSE, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,  
M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCCQ,  
Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE,  
Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC,  
Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY,  
M. Jacques VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022**

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION ET TELECOM, «BOURG DE FONTANES » SUR LA COMMUNE DE FONTANES - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux de dissimulation du réseau basse tension et de télécom au « Bourg de Fontanes » dans le centre bourg

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel :

| Détail                      | Montant HT des travaux | Participation SEM |
|-----------------------------|------------------------|-------------------|
| Dissimulation Basse tension | 121 800 €              | 48 720 €          |
| Génie civil Télécom         | 15 200 €               | 14 720 €          |
| <b>Total</b>                | <b>137 000 €</b>       | <b>63 440 €</b>   |

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index INSEE TP12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir ;
- la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204182.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name 'Gaël PERDRIAU'.

Gaël PERDRIAU